



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

“DossierFacile” (locataire) : pour signaler la qualité de son dossier au propriétaire

[Accéder au Service en ligne](#)

Créez votre compte sur DossierFacile.logement.gouv.fr pour compléter votre dossier avec les justificatifs autorisés par la loi. Dossier Facile vérifie que votre dossier est complet et vous envoie un lien unique à communiquer au propriétaire pour lui signaler la qualité de votre dossier. Vous pouvez aussi adresser votre dossier et vos justificatifs au propriétaire par l’intermédiaire de DossierFacile .

À noter

DossierFacile est un service gratuit.

- [Devenir locataire d'un logement privé](#)



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R51424>